

# CONSEIL MUNICIPAL

## 26 NOVEMBRE 2015

Le **vingt-six novembre** deux mil quinze, à vingt heures trente, le Conseil Municipal de VALLAN s'est réuni en séance ordinaire, sur convocation et sous la présidence de Bernard Riant, Maire.

Présents : Bernard Riant, Maire,

Véronique Pierron, Richard Gautier, Joël Nain, adjoints

Jean Michel Guyot, Dany Moine, Maurice Poulin, Jean Deloffre, Jean François Capolungo, Nadine Durand, Frédéric Magnier, Thierry Guenard, Mathieu Debain, Martine Chevallier, Maryline Renaudin

Secrétaire de Séance : Véronique Pierron

O O

### Modification ordre du jour

Bernard Riant propose la modification de l'ordre du jour suivante :

- Nous devons prendre une délibération pour accepter les dons pour le bulletin municipal.

**Accord du conseil municipal à l'unanimité des présents.**

## 1 - ADOPTION DU COMPTE RENDU DU 29 OCTOBRE 2015

### **Rectificatif PV octobre 2015**

Le paragraphe relatif à la décision modificative n'a pas été reporté.

Le Maire présente la décision modificative suivante :

Virement de crédits pour l'article 73925 (Fonds péréquation ressources intercommunales)

Article 022 = - 300 €

Article 73925 = + 300 €

Le conseil municipal, à l'unanimité des présents et représentés, donne son accord pour la décision modificative 3.

Rectificatif commission travaux - cimetière :

La somme de 4 304.00 ht correspond à l'ensemble des travaux : cavurnes, jardin du souvenir

Rectificatif commission enfance :

Bilan financier école maternelle : - 209.99 euros et non pas + 209.99 euros

## 2 - DROIT DE PREEMPTION URBAIN

MICHOT Mathieu : maison et terrain situés 10 rue de Beau

MANFREDINI : maison située 11 bis Rue des Ballets

LAMBRON : maison et terrain, situés 13 Rue de Beau

**Le Conseil Municipal, à l'unanimité des présents décide de ne pas utiliser son droit de préemption.**

### 3 - COMPTE RENDU DES COMMISSIONS

#### Commission Enfance

Rapporteur : Véronique PIERRON

**NAP** : les activités jusqu'aux vacances seront consacrées à Noël et aux cartes données aux personnes bénéficiaires des colis du CCAS.

**Nap 2016** : 3 grands thèmes :

- Partenariat avec l'ADAPT de Monéteau sur la différence et le handicap
- Partenariat avec la LPO (ligue de la protection des oiseaux)
- Le monde (coutume, climat, population, cultures...)

Viendront s'ajouter des activités pour Pâques, fête des mères, fête des pères, carnaval, halloween...

**Bilan financier 2015** :

Enveloppe de 6500 euros pour le fonctionnement du CLSH, du péri scolaire

Solde - 232.05 euros cette somme sera reportée sur l'enveloppe prévue en 2016.

**Enveloppe de fonctionnement 2016** :

Véronique PIERRON présente le prévisionnel pour l'année 2016 (activités et coûts). Ce prévisionnel a été établi en partenariat avec Jennifer et Najma et reste modifiable.

**Halloween** :

De nombreux participants et 17 kgs de bonbons

**Conseil d'école du 9 novembre** :

Effectifs prévus à ce jour pour la rentrée de septembre 2016

- Maternelle : 28
- Élémentaire : 40

Une enquête est en cours auprès des parents pour savoir si nous devons à nouveau modifier les horaires de l'école élémentaire le mercredi.

Manifestations prévues : fête du jeu, kermesse, la grande lessive, galette des rois

Il n'y aura pas de classe transplantée en 2016. D'autres sorties viendront compenser. Pas de loto, d'autres activités pourront être proposées.

Ventes au profit des écoles : brioches, bulbes, calendriers, sapins

Coopérative scolaire : La mairie verse 500 euros pour son fonctionnement. A ce titre, Véronique PIERRON demande à ce que les comptes soient communiqués à la Mairie.

Plan Vigipirate :

Suite aux attentats terroristes survenus à Paris et à Saint Denis le 13 novembre dernier, la Préfecture a transmis à toutes les communes des consignes :

- **Renforcer la surveillance des ERP en particulier les écoles**
- **Interdire le stationnement devant les écoles : pose de barrières**

**Ces consignes sont claires et précises et doivent être respectées par tous.**

Fête de Noël :

Un spectacle sera offert par la commission enfance à tous les enfants des écoles le Lundi 21 décembre à la salle de la fontaine.

#### Commission Environnement-Attractivité

Rapporteur : Joël NAIN

Les commissions se sont réunies le lundi 23 novembre à 18 h 30 à la mairie.

Présents : Nadine DURAND, Maryline RENAUDIN, Martine CHEVALLIER, Jean François CAPOLUNGO, Jean DELOFFRE, Thierry GUENARD, Joël NAIN

Absents excusés : Véronique PIERRON, Mathieu DEBAIN

- Monsieur ANTIER réalisera la fresque prévue à la station d'épuration. Les travaux débiteront au mois d'avril et dureront 3 semaines environ.
- Des arbres sont à abattre vers la salle de la fontaine. Ils seront marqués et abattus par une entreprise ou le personnel communal en fonction de leur taille.
- La commission propose de relancer le concours communal des maisons illuminées 2015. La commission passera le vendredi 18 décembre à 18 h 30. Deux lauréats seront sélectionnés et récompensés par un bon d'achat et un diplôme.  
La remise des prix se fera lors des vœux du Maire
- A l'étude le fleurissement des entrées nord et sud du village.
- L'aménagement de la parcelle qui se situe chemin des Saussis se fera au printemps.
- La cérémonie de remise des prix du concours 2015 des villes, villages et maisons fleuries de l'Yonne aura lieu le vendredi 27 novembre 2015 à 18 heures à Monéteau.

#### **Commission Travaux**

*Rapporteur : Bernard RIANI*

#### **Cimetière :**

Le dossier, désormais complet, a été transmis au sénateur LEMOYNE pour bénéficier de la subvention de l'enveloppe parlementaire.

#### **Commission Voirie Assainissement**

*Rapporteur : Bernard RIANI*

Le Maire, Joël NAIN et Denis JACQUEMARD ont rencontré M. FALISSARD de la DIR Centre Est pour étudier le moyen de réduire la vitesse de circulation à l'entrée nord du village.

A cet effet, un dispositif temporaire sera implanté au droit de la propriété SANCHEZ. S'il s'avère efficace, il sera pérennisé.

#### **Commission Animation**

*Rapporteur : Richard GAUTIER*

Vide armoire : 105 ml d'étalage : fréquentation moyenne

Bulletin municipal : Richard GAUTIER en a la charge. Il sera distribué début Janvier.

Kakémono : la liste des animations pour l'année 2016 a été transmise aux services compétents.

#### **Commission Accessibilité**

*Rapporteurs : Véronique PIERRON et Joël NAIN*

Devis en cours pour la mise en accessibilité de la salle de la fontaine et de l'école élémentaire.

#### **CREATION NOUVELLE COMMISSION**

*Aménagement de la Place Communale*

La commission supervisera le projet d'aménagement de la place communale qui va entrer dans sa phase d'étude. Le CAUE a réalisé gratuitement une pré-étude qui servira de base aux travaux à venir.

Bernard RIANI, Véronique PIERRON et Joël NAIN ont rencontré nos conseillers départementaux pour voir le volet subvention du projet. Ils effectueront également une démarche auprès de la Région.

## 4 - SCHEMA DEPARTEMENTAL COOPERATION INTERCOMMUNALE

Le Maire présente le volet de la Loi NOTRe qui touche à l'organisation administrative des EPCI.

Pour ce qui nous concerne, le schéma proposé par l'Etat regrouperait l'Agglomération Auxerroise et la Communauté du Pays Coulangeois, à l'exception de 4 communes, Migé, Charentenay, Coulangeron et Val de Mercy.

Les conseillers constatent sur la carte l'étendue du regroupement.

Par contre, la problématique de l'eau pose question ; la cohabitation sur le futur territoire de deux organismes de distribution ne semble pas pertinente.

**Après en avoir débattu, le Conseil Municipal, à l'unanimité des présents :**

- Emet un avis favorable au regroupement territorial, tel qu'indiqué sur le document cartographique proposé,
- Emet un avis défavorable sur le mode de gestion de la distribution de l'eau qui devrait être centralisé sur le modèle de l'Agglomération Auxerroise

## 5 - CONVENTION DE MISE EN ACCESSIBILITE DES POINTS D'ARRET DE TRANSPORT

Monsieur le Maire rappelle la démarche de mise en accessibilité des points d'arrêt transport initiée par la Communauté. Ce point avait déjà été évoqué lors d'un précédent conseil. Le projet entre dans sa phase de réalisation ; il est donc nécessaire de signer une convention avec la Communauté d'Agglomération de l'Auxerrois.

- **Accord du Conseil Municipal, à l'unanimité des présents** pour la signature de la convention ci-dessus désignée.

## 6 - C.C.A.S. - Loi NOTRe

La loi 2015-991 portant « nouvelle organisation territoriale de la république (loi NOTRe) supprime l'obligation légale pour les communes de moins de 1500 habitants de créer un CCAS. L'article 79 de cette loi précise que les communes peuvent supprimer leur CCAS par délibération du Conseil Municipal. Les compétences seront exercées par le Conseil Municipal.

- **Accord du conseil municipal, à l'unanimité des présents pour cette proposition.**

## 6 - BULLETIN MUNICIPAL

Monsieur le Maire explique à l'assemblée que la confection du bulletin municipal est en cours. Il a été demandé aux principaux fournisseurs une participation pour l'insertion d'un encart publicitaire dans le bulletin municipal.

M. le Maire propose d'établir le principe de fixer un minimum de participation à 20€ pour cet encart publicitaire dans le bulletin municipal, chaque annonceur étant libre de se déterminer.

**Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité des présents :**

- **DECIDE** de fixer la participation minimum de l'encart publicitaire à 20 € pour le bulletin municipal, chaque annonceur étant libre de se déterminer.

## 7 - COMMUNICATIONS

Vœux du Maire : le vendredi 8 JANVIER à 19 heures salle de la fontaine

Remerciements à Jean François CAPOLUNGO et Maurice POULIN

Remerciements également à Bernadette CAPOLUNGO et Dora MENDOZA qui ont donné de leur temps pour assurer le remplacement à la boulangerie.

Prochaine réunion du Conseil : 17 décembre 2015

Séance est levée à 23 h 30

Fait et délibéré, le 26 novembre deux mil quinze.



Le Maire,  
Bernard RIAANT

Véronique PIERRON

Richard GAUTIER

Joël NAIN

Jean-François CAPOLUNGO

Frédéric MAGNIER

Maurice POULIN

Thierry GUENARD

Nadine DURAND

Jean-Michel GUYOT

Mathieu DEBAIN

Martine CHEVALLIER

Maryline RENAUDIN

Absent excusé

Jean DELOFFRE

Dany MOINE